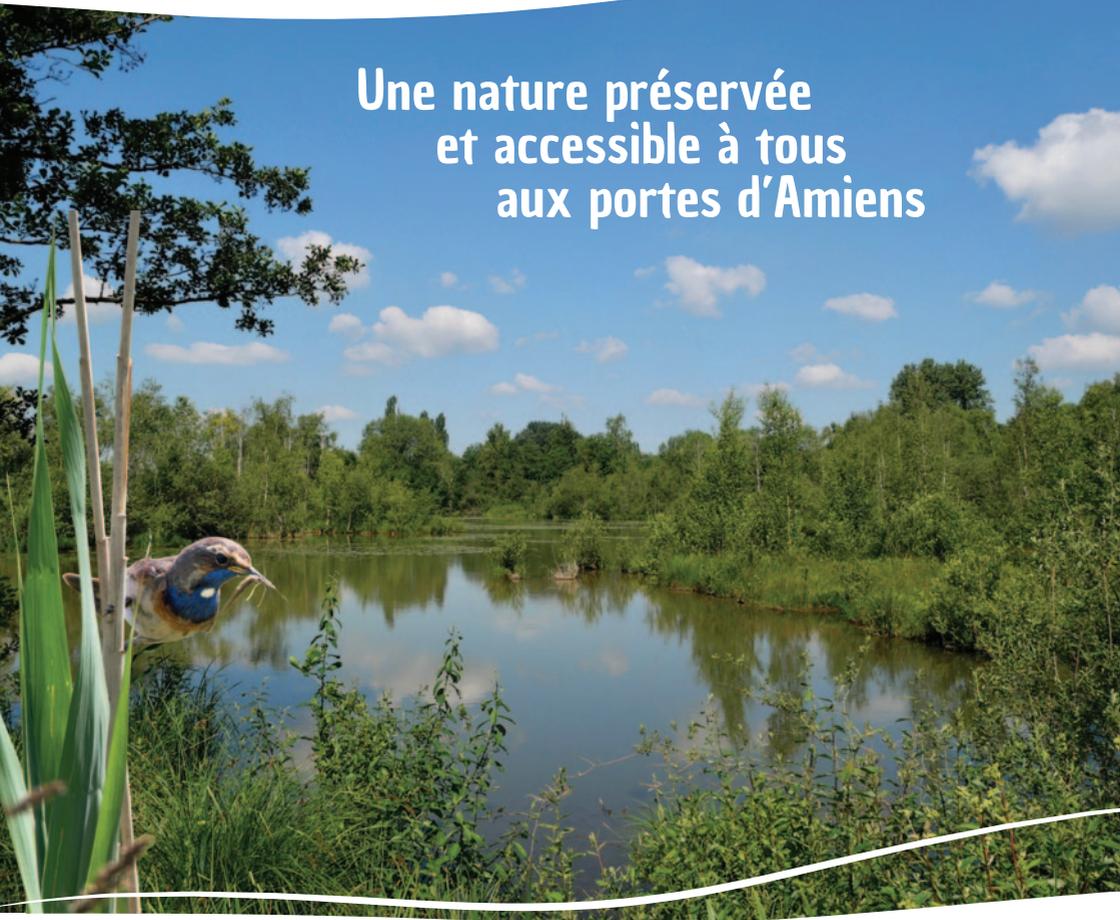


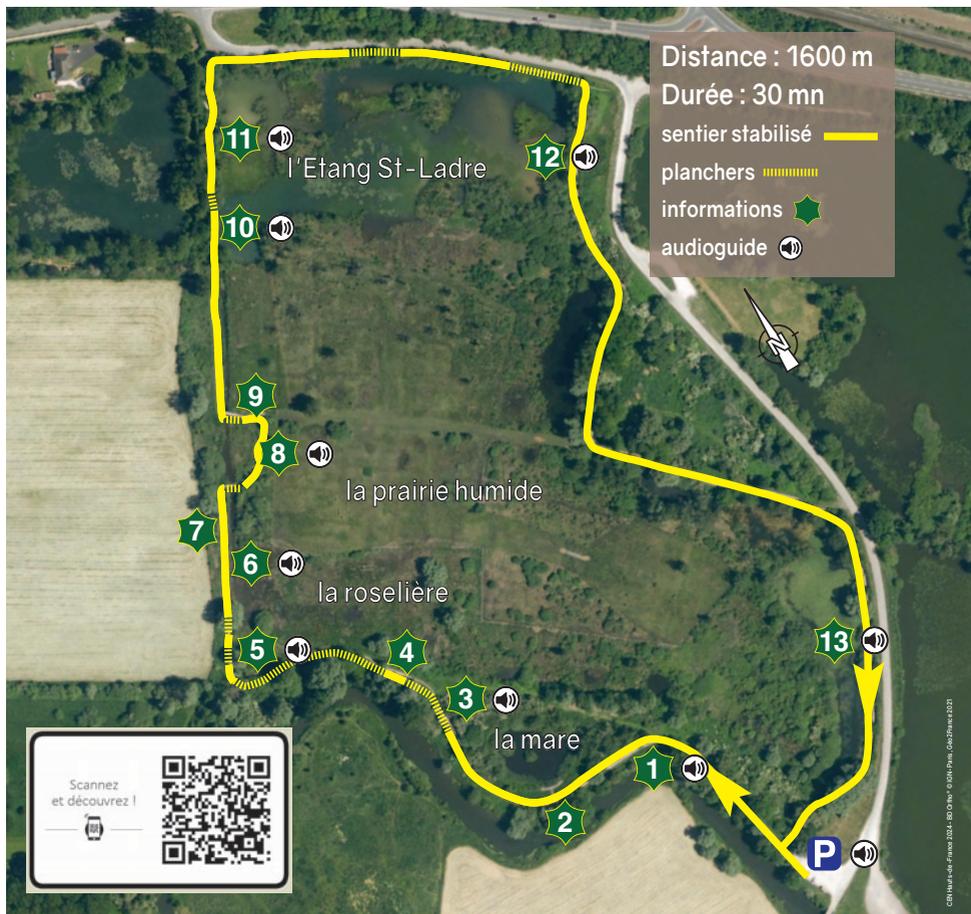
Une nature préservée et accessible à tous aux portes d'Amiens



Réserve Naturelle
ETANG SAINT-LADRE

Livret guide

Le long du parcours, vous trouverez des bornes numérotées, représentées sur le plan ci-dessous et renvoyant au texte du numéro correspondant.



Etapes de l'audioguide (3 langues : français, anglais, néerlandais) :

- | | |
|---|--|
| 1 L'Avre, une rivière perchée dans son lit ! | 8 La prairie humide |
| 2 La mare et ses ceintures | 9 La moliniaie, prairie des herbes bleues |
| 3 Le marais, un paysage en perpétuelle évolution | 10 L'étang Saint-Ladre |
| 4 Les saules têtards | 11 La tourbière flottante : le radeau |
| 5 À l'ombre des grands arbres | 12 Des bois sur l'eau |
| 6 La roselière, domaine des oiseaux | 13 Une jungle sous l'eau ? |
| 7 Les prairies de Fortmanoir | |





1 - L'Avre, une rivière perchée dans son lit !

L'Avre, rivière au cours lent, s'écoule vers le fleuve Somme en décrivant des méandres au fond de sa vallée. Au fil du temps, des travaux de rehaussement des berges ont peu à peu déconnecté le lit mineur*, dans lequel coule la rivière, du lit majeur* où se trouve le marais, pour faciliter l'alimentation en eau des roues à aubes des moulins. Maintenant, le cours d'eau se trouve perché au-dessus du marais, dans lequel il ne déborde qu'à l'occasion des crues. Dans les berges abruptes de l'Avre, le Martin-pêcheur creuse avec son grand bec un terrier à l'horizontale au fond duquel il aménage son nid. Furtif et rapide, vous le verrez filer telle une flèche bleue au ras de l'onde. Posté sur une branche en surplomb de l'eau, il pêche à l'affût les quelques petits poissons qu'il consomme chaque jour. Il est également protégé.



G. Rivière

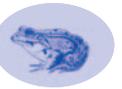
Les berges de l'Avre



G. Méire

Ceinture de végétation

2 - La mare et ses ceintures



La mare est une petite pièce d'eau stagnante peu profonde mais très peuplée. Des ceintures de végétation s'y étagent en fonction de la hauteur d'eau. Près du bord, roseaux et massettes* occupent les parties les moins profondes, alors que les nénuphars et les potamots* se rencontrent plutôt vers le milieu. Ces plantes aquatiques servent de lieu de vie aux libellules, grenouilles et oiseaux, comme la Poule d'eau, qui y trouvent le gîte et le couvert. Plus la pente de la berge est faible, plus les ceintures de végétation se rencontrent sur une grande largeur et plus la flore et la faune de la mare sont riches et diversifiées. La mare que vous avez sous les yeux a été restaurée dans un secteur du marais qui avait autrefois été remblayé. Au début des années 1980, il s'agissait de la première action de gestion dans la réserve nouvellement créée.



3 - Le marais, un paysage en perpétuelle évolution

Les espaces naturels de nos régions ont en fait, depuis longtemps, été façonnés par l'homme. Des usages multiples ont permis à une grande variété de plantes de coexister. Non entretenu, le marais évolue spontanément : les mares se comblent, les prairies s'enfrichent, les friches s'embroussaillent et les broussailles se boisent. Les choix de gestion de la réserve visent à conserver en son sein une mosaïque des différents stades d'évolution des milieux afin de maintenir une grande diversité biologique. La sauvegarde de ce patrimoine naturel nécessite à la fois un entretien adapté régulier et la préservation de zone en libre évolution.



Y. Dufour

Chantier de bénévoles



4 - Les saules têtards

La forme typique de ces saules blancs, taillés en têtards (allusion à la forme du sommet du tronc renflée comme une tête), a été obtenue par un écimage* régulier. Les branches ainsi coupées servaient jadis pour confectionner des paniers, pour compléter le fourrage des animaux en fin d'hiver et comme bois de chauffage. Véritable cadastre vert, ces arbres marquaient la limite des parcelles et des pâtures. Leur gros tronc creux abrite le nid d'oiseaux cavernicoles, telle la Mésange charbonnière, ainsi que de nombreux autres petits animaux. Beaucoup de ces arbres remarquables ont dépéri, faute d'entretien, leur tronc se fendant sous le poids des branches devenues trop lourdes. La restauration des plus vieux individus est parfois couronnée de succès, mais le maintien de beaux sujets passe par la plantation, la taille et la formation de nouveaux têtards. Cette action est très rarement pratiquée dans la réserve. La multiplication par marcottage* de ces saules est particulièrement facile ; une simple branche repiquée en terre peut rapidement donner un beau saule.



Capricorne musqué

5 - A l'ombre des grands arbres

Qu'ils soient spontanés* ou plantés, les arbres poussent sur l'humus riche des secteurs les moins inondés du marais, comme le long de ce chemin qui borde la réserve. Le Frêne élevé se reconnaît en hiver à ses gros bourgeons noirs, et à la belle saison à ses grandes feuilles composées, qui entrent dans la fabrication de la frênette, boisson fermentée faiblement alcoolisée. L'Aulne glutineux se rencontre essentiellement le long des berges, qu'il fixe de ses puissantes racines. Ses fruits, appelés "strobiles", ressemblent à de minuscules pommes de pin. Le Peuplier, hybride* d'espèces américaines à croissance rapide, est planté comme arbre d'alignement ou cultivé en parcelles. Il ne s'enracine que superficiellement dans le sol gorgé d'eau des marais. Le Saule blanc au feuillage clair, quand il n'est pas taillé en têtard, peut atteindre des dimensions impressionnantes. Ce secteur plus sauvage est très peu soumis à la gestion.



6 - La roselière, domaine des oiseaux

Les roseaux, aussi appelés phragmites, peuvent couvrir de grandes surfaces : les roselières ou phragmitaies. Ces milieux abritent une foule d'insectes et constituent ainsi à la belle saison un garde-manger pour des oiseaux insectivores comme la Gorgebleue à miroir.



B. Fondellier

Gorgebleue à miroir

La Rousserolle effarvatte construit une profonde coupelle, qui lui fait office de nid, en entrelaçant de son bec des végétaux qu'elle fixe par des liens tressés aux chaumes des roseaux, alors que le Râle d'eau cache le sien près du sol.

En automne, les rassemblements d'Hirondelles rustiques venant dormir sur les tiges avant de partir pour l'Afrique peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus. Une fois l'hiver venu, des bandes de mésanges et de bruants viennent consommer les graines de roseaux. Quelle que soit la saison, vous pouvez donc tendre l'oreille ; elle vous sera plus utile que l'œil et les jumelles pour découvrir l'avifaune dans le couvert touffu de la roselière.

7 - Les prairies de Fortmanoir



Des paysages ouverts sont entretenus en fond de vallée. De mémoire d'homme, les prairies de Fortmanoir couvraient environ 25 hectares et étaient pâturées par un petit cheptel d'animaux tels que brebis, bovins et chevaux de trait. Ainsi une trentaine de bêtes paissaient dans le marais à Fortmanoir dès 1920. Le pâturage s'est arrêté au début des années 1970. Quelques prés ont été remblayés de craie et d'autres ont progressivement disparu sous les arbres.

8 - La prairie humide

Avec l'abandon du pâturage en marais dans les régions de plaine, les prairies naturelles sont devenues rares. On y trouve une abondance d'insectes dont le cycle larvaire peut se faire en toute quiétude à tous les étages : les herbes, la litière, le sol. La flore y est diversifiée car le sol, non perturbé, abrite une diversité microbienne* qui permet le maintien d'équilibres entre les végétaux en place, quelque part entre prolifération et extinction. Quant au pâturage extensif, il accentue cette diversification et stoppe la dynamique naturelle d'embroussaillage.

*ce sont les champignons, bactéries, algues...



Pâturage

9 - La moliniaie, prairie des herbes bleues

Sur les sols tourbeux, pauvres en nutriments*, alimentés par une eau non polluée, pousse un type de prairie devenu rare dans la Somme, la moliniaie. Elle est dominée par la Molinie bleue, graminée poussant en touffe, au feuillage vert bleuâtre au printemps et jaune en automne. En l'absence d'entretien, elle est rapidement envahie par l'Eupatoire chanvrine, grande plante aux feuilles composées et aux fleurs roses, puis par les Saules cendrés et les Bourdaines*. Seule une fauche exportatrice et un pâturage extensif régulier peuvent garantir son maintien.



Gentiane pneumonanthe

10 - L'étang Saint-Ladre

L'étang Saint-Ladre est alimenté par l'eau de sources artésiennes* de la nappe de la craie. Cette eau très chargée en calcaire est très transparente et peu chargée en éléments polluants. Un suivi de la qualité de l'eau est entrepris depuis 2008 en partenariat avec le Lycée Sainte-Colette de Corbie. Tous les 5 ans des échantillons sont prélevés puis analysés par la mesure des paramètres tels que le taux de nitrates, de chlorures, de phosphates, le pH, la conductivité... L'étang Saint-Ladre, issu de l'extraction de la tourbe commencée ici il y a 150 ans environ, s'envase et se comble. De nouvelles dynamiques de végétation se succèdent à sa surface créant de nouveaux tremblants.



L'étang Saint-Ladre



11 - La tourbière flottante : le radeau

Une flore bien singulière s'est installée à la surface de l'étang Saint-Ladre. Cette végétation flottante forme depuis les berges des radeaux dont la cohésion est assurée par les racines. La première plante à conquérir la surface de l'eau est le Jonc à tépales obtus, rapidement accompagné par la Fougère des marais. La Laïche paniculée et la Laïche raide, qui forment de grosses touffes bien typiques appelées touradons, s'installent ensuite. Une autre laïche, la Laïche des marais, vient ensuite conforter de ses puissants rhizomes le fragile tissu racinaire, qui dans certains cas donne l'illusion de pouvoir supporter le poids d'un homme, mais au travers duquel il est facile de passer... Pour cette raison, nous vous demandons de ne pas quitter le sentier de découverte.



Les tremblants de l'étang Saint-Ladre

12 - Des bois sur l'eau

Une fois les radeaux consolidés, les arbres viennent à leur tour armer les radeaux de leurs puissantes racines. Les Saules cendrés et les Bourdaines arrivent tout d'abord, suivis par les bouleaux au tronc blanc caractéristique et quelques aulnes. Ces boisements, flottants au sol mou, restent longtemps instables. Au pied des arbres, la végétation s'accumule au-dessus de la surface de l'eau. La surface du sol n'y est plus alimentée que par l'eau de pluie, non calcaire, ce qui permet aux sphaignes, mousses des tourbières qui recherchent les eaux acides, de s'y installer. Progressivement, les branches et les feuilles mortes, qui ne peuvent se décomposer complètement sous l'eau, s'accumulent dans l'étang sous forme de tourbe, et finissent par le combler totalement.



Sphaigne



13 - Une jungle sous l'eau ?

Les eaux riches de cet étang peu profond favorisent la croissance d'une flore aquatique luxuriante. Les feuilles flottantes et les grosses fleurs du Nénuphar jaune sont les plus faciles à voir, mais en vous approchant de l'eau, vous apercevrez d'autres plantes plus discrètes aux noms étranges : le Myriophylle aux feuilles en forme de peigne, ou encore le Cornifle qui ressemble à un petit goupillon. La Lentille d'eau peut former de grands tapis verts à la surface de l'eau. Foulques et Poules d'eau viennent ici se repaître de cette manne verte. Le Héron cendré et le rare Blongios nain sont pour leur part plus intéressés par les petits animaux qu'abrite cette abondante végétation.



Héron cendré

Un sentier aménagé pour découvrir la réserve

Tout au long du sentier de découverte, vous avez pu observer les plantes aquatiques envahir des fossés et des étangs, la fougère des marais s'étaler à la surface de l'eau, les saules cendrés recouvrir des tremblants et d'anciens trous d'eau, des grands bouleaux tomber dans un étang suite à des coups de vent. À la lumière des différents enjeux de conservation connus sur le site, ces dynamiques naturelles ne seront pas empêchées par le gestionnaire ; la disparition en marche de certains étangs à moyen terme est aujourd'hui une évidence et de nouveaux sols marécageux se forment sous nos yeux.

Le gestionnaire prévoit d'entretenir certaines mares existantes et de créer quelques nouvelles mares pour conserver la biodiversité liée au milieu aquatiques.

Si vous souhaitez en savoir davantage, nous vous recommandons de participer à une visite guidée et pour ce faire de contacter le Conservatoire. Chaque été, un animateur est à votre disposition 5 jours sur 7, à l'entrée de la réserve ou tout au long du sentier. N'hésitez pas à le solliciter. Enfin, n'oubliez pas, vous êtes dans une réserve naturelle où la nature est protégée. Respectez la, respectez les autres visiteurs et observez la réglementation.



Petit historique non exhaustif :

- 1987 : premières actions de gestion de l'association de gestion de la réserve naturelle
- 1993 : Début de l'intervention du Conservatoire (séries de déboisements et dessouchages)
- 2000-2002 : création de la plateforme et de son accès en stabilisé
- 2006 : Désenvasement des sources de l'étang Saint-Ladre
- 2007-2011 : contrat natura 2000 de restauration et d'entretien des milieux naturels d'intérêt européen
- 2008 : ouverture complète du sentier de visite sur son tracé actuel
- 2014 : décapage d'une roselière atterrie
- 2015 : remplacement du panneau d'accueil de la réserve
- 2019 : fête des 40 ans de la réserve
- 2024 : implantation de tremblants artificiels épurateurs des eaux dans l'étang Saint-Ladre grâce au programme européen Life Anthropofens

Lexique

Artésienne (source) : source qui donne une eau jaillissante, mise sous pression dans une nappe captive

Bief : canal de dérivation qui conduit les eaux d'un cours d'eau vers une machine hydraulique

Bourdain : arbuste des sous-bois humides aux baies noires

Ecimage : action de couper la partie supérieure d'un arbre

Extensif : se dit de pratiques agricoles qui mettent à profit la fertilité naturelle du sol sur de grandes surfaces, avec repos périodique de la terre et rendement assez faible

Hybride : qui provient du croisement d'espèces différentes

Lit majeur : partie du fond de vallée occupée par le cours d'eau en période de hautes eaux, zone inondable

Lit mineur : partie du fond de vallée occupée par le cours d'eau en période de basses eaux, lit du cours d'eau

Marcottage : mode de multiplication d'un végétal par lequel une tige aérienne est enterrée et prend racine

Massette : plante amphibie à épi compact, aussi appelée "quenouille"

Nutrimnt : substance alimentaire pouvant être entièrement et directement assimilée

Potamot : plante herbacée aquatique à feuilles en partie flottantes et en partie immergées

Rhizome : tige souterraine

Spontané : se dit d'une espèce ou d'une végétation naturelle non introduite par l'homme

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

intervient sur près de 550 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature de la région.

Par l'ouverture des sites naturels et l'organisation d'activités, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France contribue à la découverte de la nature en région. Il est partenaire des Agences régionales et départementales du tourisme et des Offices de tourisme. Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Association d'intérêt général à but non lucratif, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles !

Plus d'informations : www.cen-hautsdefrance.org



Le Conservatoire est sur Facebook !
Suivez nos actualités et nos animations nature, partagez, réagissez...

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels :
www.reseau-cen.org



Contacts :

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
4 avenue de l'Etoile du Sud - 80440 Boves - Tél. : 03 22 89 63 96
www.cen-hautsdefrance.org

Mairie de Boves
Rue Victor Hugo - 80440 Boves - Tél. : 03 22 35 37 37
www.ville-boves.fr

DREAL Hauts-de-France
44, rue de Tournai - CS 40259 - 59019 LILLE Cedex - Tél. : 03 20 13 48 48
www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Office de Tourisme et des Congrès d'Amiens Métropole
23, Place Notre Dame - 80000 Amiens - Tél. : 03 22 71 60 50
www.amiens-tourisme.com

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, 2015 - réédition 2024
Ce site appartient au réseau régional d'espaces naturels préservés et valorisés.

